

## RESUME DES COMMUNICATIONS DES PARTIES PRENANTES

### EGYPTE

En 2020, l'Egypte a continué de punir toute opposition, qu'elle soit exprimée publiquement, voire même simplement supposée. En effet, le droit de réunion pacifique ainsi que la liberté d'expression et d'association ont été sévèrement réprimés : plusieurs journalistes ont été arrêtés, alors qu'ils exerçaient simplement leur métier.

Les forces de sécurité égyptiennes répriment régulièrement et violemment des manifestants, les accusant de « terrorisme », et les plaçant en détention, dans des conditions cruelles et inhumaines, les détenus étant privés de soins de santé appropriés, en attente des conclusions d'enquête sur le prétendu motif de leur arrestation. Plusieurs dizaines d'entre eux meurent en prison avant que l'enquête n'aboutisse.

Des avocats, des journalistes ou encore des responsables politiques occupent de façon récurrente les prisons égyptiennes. Privés donc d'avocats, des militants ont subi des « questions intrusives sur leur vie privée, ainsi que des violences physiques et psychologiques, pouvant constituer des traitements cruels, inhumains, ou dégradants ». Les autorités ont même fouillé leur téléphone portable sous la menace d'emprisonner ou torturer leurs proches.

Des femmes ont été poursuivies pour « atteinte aux bonnes mœurs », tout simplement parce qu'elles gagnaient de l'argent en ligne.

Il est difficile d'établir le nombre de victimes de ces pratiques, qui sont réalisées sans décisions judiciaires ni traces écrites, les privant ainsi de recours juridique, face à « des agents au-dessus du système ».

Durant la pandémie mondiale, des soignants ont été placés en détention car ils exprimaient des préoccupations quant à la sécurité des patients accueillis, qui n'étaient pas en strict respect du contenu officiel sur la covid.

Des dizaines de milliers de travailleur(se)s du secteur privé ont été licenciés, ou contraints d'exercer leurs activités sans équipement de protection ou contraints de travailler à salaire réduit par les autorités, qui n'ont pas mis en place d'indemnités de chômage.

En Egypte, la liberté de religion est toujours malmenée, puisque des chrétiens, des athées et des minorités musulmanes sont régulièrement l'objet de poursuites pénales, et condamnés à des peines d'emprisonnement pour blasphème.